

Colloque « La ville en économie circulaire » AIMF – 22-23 mars 2021 / Bordeaux

22 mars 2021

« Gouvernance et économie circulaire »

L'économie de la fonctionnalité, levier de transition pour la gouvernance et le management de l'action publique à Marseille



Michèle RUBIROLA
Première adjointe au
Maire de Marseille



VILLE DE
MARSEILLE

Préambule : ne pas laisser les industriels prendre la main sur l'économie circulaire en privilégiant un « recyclage matière » souvent illusoire.

- Communication faussée auprès de la population sur un recyclage qui ne tient pas ses promesses de réduction de consommation des ressources
- Coût environnemental et social du recyclage
- « Effets rebonds » de « cercles » peux vertueux

=> se « recentrer » sur l'économie de la fonctionnalité, de la collaboration, du partage, qui s'appuient sur des « circuits » courts... et revenir à ce que la ville peut maîtriser ou encourager à travers sa gouvernance

L'économie de la fonctionnalité concrètement, à Marseille (1/2)

- **Un soutien aux initiatives désormais classiques**

→ Distribution alimentaire en circuits courts (renforcée pendant la période COVID) et lutte contre le gaspillage alimentaire dans les écoles

→ Réutilisation, ressourceries et « fablabs »... initiatives portées par l'ESS et un tissu associatif et coopératif très actif

→ Objectif « Zéro déchet »

→ Autres actions

L'économie de la fonctionnalité concrètement, à Marseille (2/2)

- **Le recyclage *de* la ville**

→ Euroméditerranée

→ Espaces, bâtiments, recyclés, réutilisés, de manière durable ou provisoire.

→ Espaces de logements disponibles pour l'hébergement temporaire

→ Appel à Manifestation d'Intérêt sur des friches

→ Reconquête agricole de la ville avec des fermes urbaines au rôle social élargi

Une transition managériale à promouvoir :

- **Passer de l'« objet » à la « fonction »**

= se recentrer sur les besoins à satisfaire

- **Faire un « tour d'horizon » de l'ensemble des finalités auxquelles peut et doit concourir chaque action publique**

= concevoir une offre de services globale, polyvalente et flexible, soutenue par un management transversal et adaptatif

- **Renforcer la politique d'achats responsables**

... après avoir requestionné l'utilité de la commande de biens ou de services.

Le renforcement d'un écosystème favorable à la créativité territoriale (1/2)

Permettre chaque fois que possible aux acteurs locaux de s'organiser, seuls ou collectivement, dans la proximité, pour co-produire le service le mieux adapté à leurs attentes (avec un appui raisonné du numérique).

=> Changement de posture des élus et des fonctionnaires vis-à-vis d'une créativité territoriale souvent plus agile et efficace qu'un service organisé par la collectivité.

Le renforcement d'un écosystème favorable à la créativité territoriale (2/2)

- **Mettre à disposition des espaces** propices aux rencontres, aux échanges et au partage des « richesses » produites : cf projet de Cité de la Transition et friches
- **Former aux métiers du futur** (cf encore Cité de la Transition)
- Amorcer certaines initiatives par la **commande publique**
- Encourager des réseaux sociaux et plateformes d'échanges **qui maintiennent sur le territoire la richesse produite** par cette nouvelle économie.
- Eduquer à l'**écocitoyenneté**
- Contribuer à l'**évolution du droit pour faciliter les innovations**

AIMF « La ville en économie circulaire » Bordeaux, le 22 mars 2021

L'économie de la fonctionnalité, levier de transition pour la gouvernance et le management de l'action publique à Marseille

En conclusion

Le besoin d'échanger entre pays francophones pour (ré)activer une économie plus ou moins formelle, solidaire et inclusive, à fort ancrage territorial



AIMF « La ville en économie circulaire » Bordeaux, le 22 mars 2021

L'économie de la fonctionnalité, levier de transition pour la gouvernance et le management de l'action publique à Marseille

**Merci de votre attention
... et en attente de nos coopérations futures !**

